

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 16910
Numéro SIREN : 444 241 269
Nom ou dénomination : 2ARP (AGENCE ACTION RELATIONS PUBLIQUES PRODUCTION)

Ce dépôt a été enregistré le 21/05/2019 sous le numéro de dépôt 36174

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 21-05-2019

N° DE DEPOT : 036174

N° GESTION : 2002B16910

N° SIREN : 444241269

DENOMINATION : 2ARP (AGENCE ACTION RELATIONS PUBLIQUES PRODUCTION)

ADRESSE : 60 BD BEAUMARCHAIS 75011 PARIS

MILLESIME : 2018

DOCUMENTS DE SYNTHESE

2018

Période du 01/12/2017 au 30/11/2018

2ARP

60 boulevard Beaumarchais
75011 Paris

APE : 7311z Siret : 44424126900018

créatis

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts Comptables de la région Paris-Ile-de-France

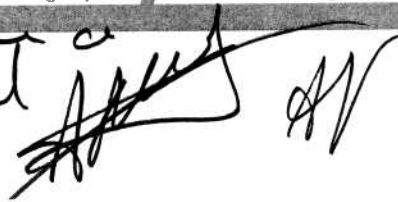
71 avenue VICTOR HUGO
75116 PARIS

Tél. 01.53.64.07.40

Courriel. CreatisPC@creatisgroupe.com

Web. www.creatisgroupe.com

certifié conforme à
l'original



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/11/2018	Net 30/11/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 333	2 333		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 049		2 049	2 010
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 382	2 333	2 049	2 010
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				51 000
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	62 820		62 820	37 200
Autres créances	39 932		39 932	16 841
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	24 996		24 996	16 039
Disponibilités	9 809		9 809	17 205
Charges constatées d'avance (3)	1 075		1 075	1 075
TOTAL ACTIF CIRCULANT	138 631		138 631	139 360
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	143 013	2 333	140 680	141 369
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/11/2018	30/11/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 800	1 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	68 443	28 057
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	30 079	40 386
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	100 922	70 843
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	285	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 441	27 452
Dettes fiscales et sociales	30 032	43 074
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	39 758	70 527
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	140 680	141 369
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	39 758	70 527
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	285	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/11/2018	30/11/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	556 833	595 255
Chiffre d'affaires net	556 833	595 255
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		4 092
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Total I	556 833	599 347
Chargées d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	363 856	398 393
Impôts, taxes et versements assimilés	3 537	1 740
Salaire et traitements	105 574	101 091
Charges sociales	48 472	48 324
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	1
Total II	521 440	549 548
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	35 393	49 799
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		60
Total V		60
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	150	
Total VI	150	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-150	60
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	35 243	49 859

Compte de résultat (suite)

	30/11/2018	30/11/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	5 164	9 473
Total des produits (I+III+V+VII)	556 833	599 407
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	526 754	559 021
BENEFICE OU PERTE	30 079	40 386
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



DOCUMENTS DE SYNTHÈSE

2018

Période du 01/12/2017 au 30/11/2018

Annexe

af

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2ARP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2018, dont le total est de 140 680 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 079 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2017 au 30/11/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/01/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/11/2018 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 28/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 4 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 815 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 333			2 333
Immobilisations financières	2 010	40		2 049
Total	4 342	40		4 382
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 333			2 333
Immobilisations financières				
Total	2 333			2 333
ACTIF NET				2 049



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 105 876 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 049		2 049
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	62 820	62 820	
Autres	39 932	39 932	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 075	1 075	
Total	105 876	103 827	2 049
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FAC.A ETABLIR	36 300
ORGANISME SOCIAL PRODUIT A RECEVOIR	413
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	671
Total	37 384

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 600,02 Euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 2,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 39 758 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	285	285		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 441	9 441		
Dettes fiscales et sociales	30 032	30 032		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	39 758	39 758		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FAC.NON PARVENUES	3 629
PERS.PROV.CONGES PAYES	5 249
ORGANISME SOCIAL CHARGES A PAYER	2 648
CHARGES A PAYER	1 476
Total	13 002

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	1 075		
Total	1 075		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



2ARP
Société par actions simplifiée au capital de 1 600 euros
Siège social : 60 boulevard Beaumarchais, 75011 PARIS
444 241 269 RCS PARIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 26 AVRIL 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 novembre 2018

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2018 s'élevant à 30 079,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 30 079,24 euros

Affectation

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 98 522,37 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

Le Président

